



Grignon infos n°22

Janvier 2022

Vœux du maire

Nous aurions pu partager une galette, un verre de cidre. Quelque chose de pétillant...

Nous aurions pu nous rencontrer, discuter de la commune, de notre santé, des associations...

Nous aurions pu vivre un moment ensemble, comme tous les ans à l'occasion des vœux du maire et de la commune.

J'aurais pu vous parler de nos associations, de leurs bénévoles, qui font la vie d'un village. J'aurais pu les féliciter, les remercier pour leur action, partager aussi leurs difficultés à trouver des successeurs.

J'aurais pu vous parler des agents communaux, des services techniques, des agents des écoles, de la cantine, de la garderie, des agents d'entretien, invisibles, mais si indispensables. Des secrétaires qui vous accueillent à la mairie. Tous, et surtout toutes, puisque les femmes sont très largement majoritaires, font tourner notre commune, jour après jour, sous le soleil ou sous la neige...

J'aurais pu vous parler de l'équipe municipale, qui s'investit dans les projets du mandat, et aussi dans

l'action quotidienne. Celle qui vous mange le temps sans donner l'impression d'avancer, avec juste le sentiment de maintenir le bateau à flot.

J'aurais pu vous parler de ceux qui nous ont quittés, des familles endeuillées, par les maladies et les drames habituels, ou par la pandémie.

J'aurais pu... Et je n'ai pas pu. Pour que les communes soient exemplaires dans la discipline sanitaire, dans le respect des gestes barrières, les cérémonies de vœux ont été interdites. Cela se comprend aisément. Mais cela pèse, car nous entrons dans la troisième année de pandémie. Les visages s'effacent derrière les masques, mais on voit bien que les yeux se font moins rieurs, que les esprits sont tendus, à cran.

En ces premiers jours de 2022, je vous souhaite donc simplement d'en sortir, de ne plus vivre avec au dessus de la tête une épée de Damoclès en forme de virus. Qu'elle était belle l'insouciance des temps passés !

Allez, trinquons à notre santé !

Meilleurs vœux pour 2022 !

François Rieu, maire de Grignon.

A propos de déneigement

L'hiver, en Savoie, il arrive parfois qu'il neige. Si si, c'est possible !

Les agents communaux sont d'astreinte tout l'hiver, pour réagir dès les premières chutes de neige. Dès 4 h du matin, ils tournent dans nos rues, selon un circuit prédéterminé, avec notamment l'objectif d'avoir assuré le déneigement autour des écoles pour l'arrivée des parents et des enfants. Nous n'avons que deux engins : un gros tracteur Valtra, qui assure le gros du travail routier, et un tracteur Carraro, pour les parkings, les finitions et le secteur de la mairie.

Quand un engin déneige, son objectif est de dégager du linéaire, en poussant la neige sur les bords. C'est à chacun de déneiger son entrée. S'il neige toute la journée, le chasse-neige va passer plusieurs fois, et remettre plusieurs fois de la neige devant votre portail. C'est ainsi, nous sommes en Savoie !

Merci de rester courtois avec tous les agents communaux !



Conseils

Soyez équipés de pelles à neige, c'est toujours utile pour vos abords !

Aidez vos voisins s'ils sont âgés, ou en difficulté.

Un arrêté municipal de 2012 rappelle que le déneigement des trottoirs est à la charge du riverain.

La neige de chez vous reste chez vous. Ne la jetez pas sur la chaussée : le chasse-neige va vous la ramener au passage suivant !